MIJE
Société par Actions Simplifiée au capital de 96.000 €
Siège social : route de Bray
10400 NOGENT-SUR-SEINE
RCS TROYES 380 329 482

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025

AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice net comptable de 543.042 €, de la manière suivante :

- au crédit du compte « Réserve spéciale pour fonds propres » pour : 108.608 €
- au crédit du compte « Autres réserves » pour : 296.434 €
- aux actions à titre de distribution de dividendes pour : 138.000 €

Ainsi, après affectation du résultat, le solde comptable du compte « Réserve spéciale pour fonds propres » sera porté de 338.715 € à 447.323 € et le solde comptable du compte « Autres réserves » sera porté de 3.243.863 € à 3.540.297 €.

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 23 € par action.

L'assemblée générale décide de fixer la date de mise en paiement des dividendes à compter du 1er juillet 2025.

L'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les distributions de dividendes suivantes ont été effectuées au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Dividendes	Revenus éligibles à la réfaction de 40%	Revenus non éligibles à la réfaction de 40%
2021	276.000 €	0 €	276.000 €
2022	600.000 €	0 €	600.000 €
2023	426.000 €	0 €	426.000 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Président
Mathias BERTIN

SAS MIJE

COMPTES ANNUELS 2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Supermarché

47 Route de Bray
10400 NOGENT SUR SEINE

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL



BDS Associés

34 rue de la coopérative 10800 SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région de Champagne
Membre du groupement national d'experts-comptables AUDECIA

Site internet : www.bdsassocies.fr

Adresse mail : jcherronnet@bdsassocies.fr

Tél. 03.25.43.66.66

SAS MIJE 2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

BILAN

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de developpement				
Concessions, brevets et droits assimilés	990	990		
Fonds commercial	51 000		51 000	51 000
Autres immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	**51 990**	**990**	**51 000**	**51 000**
Terrains				
Constructions	3 796 603	1 269 583	2 527 021	2 723 246
Installations techniques, matériel et outil.	1 375 581	1 043 372	332 209	406 442
Autres immobilisations corporelles	1 809 558	1 243 121	566 437	763 045
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Total immobilisations corporelles	**6 981 742**	**3 556 075**	**3 425 667**	**3 892 733**
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				1 200
Autres immobilisations financières				
Total immobilisations financières				**1 200**
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**7 033 732**	**3 557 065**	**3 476 667**	**3 944 933**
Matières premières et autres approv.	17 133		17 133	16 994
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	990 836		990 836	931 053
Total stocks	**1 007 969**		**1 007 969**	**948 047**
Clients et comptes rattachés	159 495		159 495	141 684
Fournisseurs débiteurs	160 729		160 729	113 341
Personnel	2 845		2 845	1 885
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	35 762		35 762	30 232
Autres créances	449 846		449 846	83 986
Total créances	**808 678**		**808 678**	**371 128**
Avances et acomptes versés sur com.				
Valeurs mobilières de placement	905 473		905 473	957
Disponibilités	677 943		677 943	2 240 047
Total divers	**1 583 416**		**1 583 416**	**2 241 005**
Charges constatées d'avance	37 278		37 278	24 850
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**3 437 341**		**3 437 341**	**3 585 030**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	**10 471 074**	**3 557 065**	**6 914 008**	**7 529 963**

Bilan

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
Capital social ou individuel	96 000	96 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	9 600	9 600
Réserves statutaires ou contractuelles	338 715	231 998
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 243 863	3 242 993
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	543 042	533 587
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**4 231 220**	**4 114 178**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	208 824	313 237
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédits	861 631	1 126 059
Découverts et concours bancaires	2 504	2 085
Total dettes auprès des établissements de crédits	**864 135**	**1 128 144**
Emprunts et dettes financières diverses	5 000	5 000
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		174 366
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	941	822
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	949 708	1 181 622
Total dettes diverses	**955 649**	**1 361 811**
Personnel	292 981	247 123
Organismes sociaux	213 516	184 131
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	32 551	49 027
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	101 004	103 892
Total dettes fiscales et sociales	**640 053**	**584 173**
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 231	27 935
Autres dettes	897	485
TOTAL DETTES	**2 682 788**	**3 415 784**
Produits constatés d'avance		
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**6 914 008**	**7 529 963**

SAS MIJE 2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPTE DE RESULTAT

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL



Compte de résultat

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Ventes de marchandises	28 502 435	98,56	28 944 622	98,51	-442 187	-1,53
Production vendue (biens)	3 495	0,01	2 344	0,01	1 151	49,11
Production vendue (services)	413 402	1,43	434 376	1,48	-20 974	-4,83
Chiffre d'affaires net	**28 919 332**	**100,00**	**29 381 343**	**100,00**	**-462 010**	**-1,57**
Dont à l'exportation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	232 277	0,80	224 241	0,76	8 036	3,58
Produits d'exploitation	**29 151 609**	**100,80**	**29 605 584**	**100,76**	**-453 974**	**-1,53**
Achats de marchandises	24 273 507	83,94	24 577 881	83,65	-304 374	-1,24
Variation de stock (m/ses)	-59 783	-0,21	78 392	0,27	-138 176	-176,26
Achats de m.p & aut.approv.	86 118	0,30	101 418	0,35	-15 301	-15,09
Variation de stock (m.p.)	-139		-5 301	-0,02	5 162	-97,38
Autres achats & charges externes	1 537 410	5,32	1 696 159	5,77	-158 749	-9,36
Impôts, taxes et vers. assim.	156 704	0,54	164 586	0,56	-7 882	-4,79
Salaires et Traitements	1 597 529	5,52	1 440 697	4,90	156 831	10,89
Charges sociales	427 448	1,48	353 571	1,20	73 877	20,89
Amortissements et provisions	540 977	1,87	594 543	2,02	-53 566	-9,01
Autres charges	7 577	0,03	3 585	0,01	3 991	111,33
Charges d'exploitation	**28 567 346**	**98,78**	**29 005 533**	**98,72**	**-438 186**	**-1,51**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**584 263**	**2,02**	**600 051**	**2,04**	**-15 788**	**-2,63**
Opérations en commun						
Produits financiers	63 555	0,22	51 270	0,17	12 284	23,96
Charges financières	8 798	0,03	20 663	0,07	-11 865	-57,42
Résultat financier	**54 757**	**0,19**	**30 608**	**0,10**	**24 149**	**78,90**
RESULTAT COURANT	**639 020**	**2,21**	**630 659**	**2,15**	**8 361**	**1,33**
Produits exceptionnels	13 563	0,05	36 576	0,12	-23 012	-62,92
Charges exceptionnelles	8 298	0,03	30 991	0,11	-22 693	-73,22
Résultat exceptionnel	**5 265**	**0,02**	**5 584**	**0,02**	**-319**	**-5,72**
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices	101 243	0,35	102 656	0,35	-1 413	-1,38
BENEFICE OU PERTE	**543 042**		**533 587**		**9 454**	**1,77**

SAS MIJE

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe des comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS MIJE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 6 914 008 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 543 042 euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/02/2025 par les dirigeants de l'entreprise

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 04 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 3 ANS
* Constructions : 20 à 30 ans
* Agencements des constructions : 7 à 15 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Materiel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 2 à 3 ans
* Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il a été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	51 000			51 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	990			990
Immobilisations incorporelles	**51 990**			**51 990**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	2 240 200			2 240 200
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 556 403			1 556 403
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 325 695	60 686	10 800	1 375 581
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 664 531	14 719		1 679 250
- Matériel de transport	40 729			40 729
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	88 219	1 360		89 579
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**6 915 777**	**76 765**	**10 800**	**6 981 742**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 200		1 200	
Immobilisations financières	**1 200**		**1 200**	
ACTIF IMMOBILISE	**6 968 967**	**76 765**	**12 000**	**7 033 732**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		76 765		76 765
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**76 765**		**76 765**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		10 800	1 200	12 000
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**10 800**	**1 200**	**12 000**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2024
Éléments achetés	51 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**51 000**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	990			990
Immobilisations incorporelles	**990**			**990**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	455 226	81 906		537 133
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	618 131	114 319		732 450
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	919 253	132 065	7 946	1 043 372
- Installations générales, agencements aménagements divers	963 335	203 872		1 167 207
- Matériel de transport	4 996			4 996
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	62 103	8 815		70 918
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**3 023 044**	**540 977**	**7 946**	**3 556 075**
ACTIF IMMOBILISE	**3 024 034**	**540 977**	**7 946**	**3 557 065**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 845 956 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	159 495	159 495	
Autres	649 183	649 183	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	37 278	37 278	
Total	**845 956**	**845 956**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	1 200		

Produits à recevoir

	Montant
FACT.A ETABLIR CLIENTS TTC	57 756
RRRO A RECEVOIR TTC	160 729
INTÉRÊT À PAY/CPTE COURAN	2 622
Total	**221 107**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 96 000.00 euros décomposé en 6 000 titres d'une valeur nominale de 16.00 euros.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts	313 237		104 413		208 824
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**313 237**		**104 413**		**208 824**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			104 413		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 473 023 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 504	2 504		
- à plus de 1 an à l'origine	861 631	230 989	630 642	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	5 000	5 000		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	949 708	949 708		
Dettes fiscales et sociales	640 053	640 053		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 231	13 231		
Autres dettes (**)	897	897		
Produits constatés d'avance				
Total	**2 473 023**	**1 842 381**	**630 642**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	264 301			
(**) Dont envers les associés				

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	861 631		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**861 631**		

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FACT.A REC. TTC FOURN FRAIS G.	87 765
INT.COURUS EMPR.ETAB.CREDIT	525
INTERETS COURUS A PAYER	2 504
DETTE PROV. POUR CONGES PAYES	131 545
CHARGES SOC./CONGES A PAYER	35 950
ETAT - CHARGES A PAYER	95 794
TAXE APPRENTISSAGE	1 394
AVOIR A ETABLIR CLIENTS T.T.C	407
Total	**355 884**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARG.CONSTAT.D AVANCE	37 278		
Total	**37 278**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	3 495		3 495
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	42 398		42 398
Ventes de marchandises	28 502 435		28 502 435
Produits des activités annexes	371 004		371 004
TOTAL	**28 919 332**		**28 919 332**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 7 100 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 063	1 076
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 500	35 500
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	**13 563**	**36 576**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 444	3 482
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 854	27 510
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	**8 298**	**30 991**
Résultat exceptionnel	**5 265**	**5 584**

Notes sur le compte de résultat

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Régul contenant	5 444	3 900
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	2 854	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		7 163
Produits des cessions d'éléments d'actif		2 500
TOTAL	**8 298**	**13 563**

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	639 020	204 340	434 680
+ Résultat exceptionnel	5 265	1 316	3 949
- Participations des salariés			
Résultat comptable	**748 698**	**205 656**	**543 042**

(*) comporte les crédits d'impôt
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 163 950 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	745 803
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	**745 803**
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	90 004
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**90 004**
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	**163 950**
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

MIJE

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 96 000 €

Route de Bray
10400 Nogent-sur-Seine
RCS TROYES 380 329 482

Rapport du Commissaire aux Comptes
Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

MIJE

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 96 000 €

Route de Bray
10400 Nogent-sur-Seine
RCS TROYES 380 329 482

Rapport du Commissaire aux Comptes
Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MIJE relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et

notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Autres éléments significatifs » de l'annexe des comptes annuels concernant la plus-value définitive suite au sinistre de décembre 2017 à 3 356 124 € et l'imposition de celle-ci sur une durée de 9 ans. Le montant de plus-value compris dans le résultat 2024 est de 372 903 € et le montant restant à imposer est de 745 803 €.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Président sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la Loi, je vous signale que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion du fait que le service administratif de la société n'est pas en mesure de communiquer la décomposition des délais de paiements.

En conséquence, je ne peux attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne

comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de

mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CHARTRES, le 12 juin 2025

Pour la SAS ERIC SULPICE EXPERTISE ET AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite auprès de la Cour d'Appel de VERSAILLES
Le mandataire social et responsable technique

François-Eric SULPICE

Inscrit auprès de la Cour d'Appel de VERSAILLES

7 avenue Marcel Proust

28000 CHARTRES

